

Plan Global de Déplacements

Comité de suivi

31 mai 2022

Participant-es

Prénom NOM	Organisme	Contact
Denise FARAH	USMM	Denise.farah@sfr.fr
Catherine RIFF	Quartier Nord	Catherine-riff@orange.fr
Pascal PIJOURLET	RATP	Pascal.pijourlet@ratp.fr
Nicolas MORET	Quartier Centre	nicolaxaviermoret@gmail.com
Clément MALBRUNEAU	Quartier Centre	Clement.malbruneau@hotmail.fr
Julia BROMHEAD	Quartier Centre	juliabromhead@gmail.com
Frédérique PERROTTE	Dynamo Malakoff	Freda.perrotte@wanadoo.fr
Christophe TREMOUREUX	Dynamo Malakoff	christrem@laposte.net
Eric PAGNIEZ	Quartier Nord	Eric.pagniez@gmail.com
Edouard LESELLIER	Quartier Nord	Edouard.lesellier@gmail.com
Camille SEMAL	Quartier Sud	Camille.semал@icloud.com
Camille KERTUDO	CODRA	
Corinne PARMENTIER	Elue Malakoff	
Sandra PARRIE-CLAUDE	Mission Handicap – Ville de Malakoff	
Sonia FIGUERES	Elue Malakoff	
Dominique TRICHET-ALLAIRE	Elue Malakoff	
Carole SOURIGUES	Elue Malakoff	
Sandro CARAFA	DGA Malakoff	
Farid HEMIDI	Elue Malakoff	
Jacqueline BELHOMME	Maire de Malakoff	

Ordre du jour

- Validation de la composition et objectifs du comité de suivi
- Rappel des enjeux et des objectifs du PGD
- Rappel du programme d'actions du PGD
- Bilan des actions menées
- Projets à venir

Synthèse des échanges

Composition et objectifs du comité de suivi

La Ville est interrogée sur ses attentes et ses objectifs à l'égard du comité de suivi.

Les élus rappellent qu'il s'agit de travailler collectivement sur les actions prévues, avant leur mise en œuvre opérationnelle sur le terrain, en approfondissant les scénarios possibles. La Ville soumet des propositions et recueille l'avis des membres du comité de suivi. Ce dernier peut aussi contribuer à l'évaluation des mesures.

Action 1 : mettre en œuvre le plan vélo

La mise en œuvre du plan vélo a été engagée et une partie des aménagements réalisée. La crise sanitaire a occasionné un peu de retard mais a aussi facilité la réalisation d'aménagements cyclables temporaires, qui présentent l'avantage de pouvoir tester les mesures avant de les pérenniser.

Action 5 : réfléchir sur le stationnement dans la commune et autour des gares du Grand Paris Express

Il serait intéressant d'en savoir plus sur les conclusions qui ressortent de la réflexion sur le stationnement. D'autres questions sont évoquées : quels moyens sont mobilisés pour faire respecter le stationnement payant ? La Ville envisage-t-elle de proposer de nouvelles solutions de paiement (ex. : applis) ?

La Ville indique que la garde urbaine assure le contrôle du stationnement. L'appli Pay by Phone est déjà disponible à Malakoff.

L'extension du stationnement payant est encore à l'étude mais est bien toujours prévue. Des décisions restent encore à prendre sur des points précis, dont certains doivent tenir compte des mesures appliquées dans les communes voisines (ex. : risques de report, places PMR).

Action 6 : requalifier l'avenue Pierre Brossolette

Les deux communes, Montrouge et Malakoff, sont d'accord sur le fait d'intégrer des aménagements cyclables. Les discussions portent sur la configuration de l'aménagement.

La question ayant été posée de l'identification des points noirs en termes de sécurité routière, la Ville précise que l'avenue P. Brossolette est le principal axe accidentogène de la commune, en particulier à l'intersection avec l'avenue Augustin Dumont. La Ville demande régulièrement à la police nationale d'effectuer des contrôles radars.

Action 14 : créer des stations de mobilité partagée

Des participants ont soulevé la question de la place de Vélib' dans le PGD et du rôle que peut jouer la Ville pour améliorer la qualité du service (stations souvent vides) et augmenter le nombre de stations.

La Ville indique qu'elle participe financièrement à l'investissement et au fonctionnement de chaque station (implantation : 18 000 € par station, fonctionnement : 10 000 € par station par an).

Le prestataire doit augmenter à court terme la part de vélos à assistance électrique. Des stations ont été déplacées récemment.

Enfin, le fait que de nouvelles communes aux alentours, dont Châtillon, rejoignent le syndicat va contribuer à augmenter la disponibilité des vélos.

Dans tous les cas, il n'est pas question de revenir en arrière. Le service est très utilisé et les usagers y sont attachés.

Une réflexion est par ailleurs en cours avec le SIPPAREC¹ pour proposer à nouveau des véhicules électriques en autopartage, avec dépose et reprise au même endroit.

Possibilité d'aménagements transitoires rue Avaulée

Une saisine a été présentée à la Ville en juillet 2021 sur le rétablissement de l'arrêt Hoche, pour l'Hirondelle voire pour la ligne 191.

L'itinéraire de l'Hirondelle est en cours de réflexion avec Vallée Sud Grand Paris. La Ville a fait une proposition de modification du tracé qui ne présente pas d'impossibilité technique a priori.

La RATP n'exploitera plus l'Hirondelle à partir d'août 2022.

La ligne 191 continue d'emprunter la rue Avaulée dans le sens nord > sud. La suppression de l'arrêt Hoche ne concerne donc que le sens sud > nord.

La situation actuelle présente à la fois :

- Des avantages : la RATP a indiqué à la Ville que le nouvel itinéraire de la ligne 191 est plus pratique que l'itinéraire par la rue Hoche,
- Des inconvénients : le trajet jusqu'à l'arrêt le plus proche du 191 est plus long pour les habitants du quartier, en particulier pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer (pente, dévers).

¹ Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication

Concernant les aménagements cyclables, il est rappelé que la rue Avaulée est en pente : il est donc plus difficile de s'y déplacer à vélo dans le sens de la montée. Par ailleurs, l'aménagement actuel de sa jonction avec la place Louise Michel est très dangereux.

Les scénarios envisageables ont été passés en revue et ont ainsi conduit à aborder le sujet de la largeur des trottoirs : l'enjeu est important, non seulement rue Avaulée mais plus globalement, dans tout Malakoff, où ils sont souvent très étroits et présentent des dévers.

La Ville précise qu'un travail est en cours sur ce point avec Vallée Sud Grand Paris. Des solutions existent pour améliorer la situation mais il ne sera pas possible d'élargir les trottoirs partout. Ce point pourra être traité dans le cadre du comité de suivi.

Evolutions des pratiques de déplacements

Des comptages de vélos ont été réalisés par Dynamo Malakoff aux mêmes dates sur les trois rues (rue Avaulée, rue Alexis Martin et rue Victor Hugo) : les résultats sont supérieurs aux comptages réalisés par la Ville, avec un décalage important, d'environ 40%.

Pour la Ville, il serait intéressant de réaliser de nouveaux comptages.

L'importance du respect de la signalétique et de la réglementation a été soulignée. Par exemple, il ne faut pas circuler à vélo sur les trottoirs.

La Ville est en contact avec une société de logistique du dernier kilomètre, qui pourrait aussi proposer des solutions de transport de personnes à vélo.

Synthèse de l'avancement des actions

Il est noté que l'avancement des actions semble indépendant du degré de priorité.

Prochain comité de suivi

Le comité de suivi sera réuni à nouveau fin septembre ou début octobre 2022, pour aborder notamment l'aménagement de la rue Victor Hugo.

Communication / Diffusion

Page dédiée sur la plateforme [Nous.Malakoff.fr](https://nous.malakoff.fr) et sur le site internet de la ville présentant les objectifs du comité de suivi, sa composition, le compte rendu de la réunion...